

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 26 octobre 2015

-----15-----15-----13-----

L'an deux mille quinze-----

et le 26 octobre

Date de  
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, dans le lieu habituel

20/10/2015

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date  
d'affichage  
20/10/2015

Présents : MM. BEZERRA Gérard, CASTAY Jean-Marc, BETUING Serge, Mmes  
CUZACQ Geneviève, FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, LANSMANT  
Sébastien, CABANNES Pierre, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mmes PEDRO  
Amandine, DAL BEN Carine, PLOQUIN Cécile, MONDIN-SEAILLES Christiane.,  
Excusés : Mme DESPAX Nelly, M. LABEYRIE Nicolas.

Mme DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

**Devis bornage des lots**

Concernant le bornage des lots du Lotissement « Les Jardins de Bitalis », Monsieur le Maire  
présente un devis d'honoraires de Monsieur Jérôme Bastard, Géomètre-Expert DPLG à Eauze  
pour :

**IMPLANTATION – BORNAGE**

\*Implantation des voies et des lots avant travaux (une intervention)

Fourniture d'un plan d'implantation aux entreprises 820 €

\*Bornage des lots après travaux

Implantation fourniture et pose de bornes, par lots 9 100 €

Etablissement du plan de vente par lot 1 300 €

Etablissement du descriptif de division par lot 650 €

**DOCUMENT MOD PARCELLAIRE CADASTRAL**

Etablissement du document

Par nouveau numéro créé, les deux premiers 70 €

Les suivants 650 €

**FRAIS DIVERS**

Frais de reproduction 300 €

Frais de déplacement 0 €

-----  
12 890 €

TOTAL TTC

15 468 €

Le Conseil Municipal,  
Où les explications de Monsieur le Maire,  
Accepte le devis d'honoraires aux conditions ci-dessus,  
Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

Fait à MONTREAL le 26 octobre 2015.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.